



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité milieu agricole Ambroisie Grand Est



ORDRE DU JOUR

➤ **TOUR DE TABLE**

➤ **CONTEXTE ET ENJEUX**

➤ **ACTIONS EN MILIEU AGRICOLE**

Tour de table

- Présentation (Nom, Prénom, Fonction)
- Connaissez vous l'ambroisie ?
- Quelles sont vos attentes ?
- Est-ce une problématique que vous avez déjà rencontré ?

FREDON Grand Est constitue un réseau d'expertise unique en région qui mène des actions collectives en :

Santé publique



Santé des végétaux



Santé de l'Environnement



Reconnue en tant qu'**Organisme à Vocation Sanitaire** (OVS) du végétal, FREDON Grand Est assure ses missions à l'interface des acteurs du territoire comme :

- **Surveiller** la présence et l'émergence d'espèces impactant les végétaux, l'environnement et la santé humaine
- **Accompagner** vers une gestion plus durable des espaces agricoles, publics et privés
- **Conseiller** et **former** les professionnels
- **Inform**er et **sensibiliser** les différents publics
- **Coordonner** des plans d'action territoriaux avec nos partenaires

FREDON Grand Est fait partie du réseau national **FREDON France**, 1^{er} réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes.

FREDON GRAND EST

CONTACT FREDON GRAND EST

Site de Reims

2 esplanade Roland Garros
51100 Reims
03 26 77 36 70

Site de Saint-Pouange

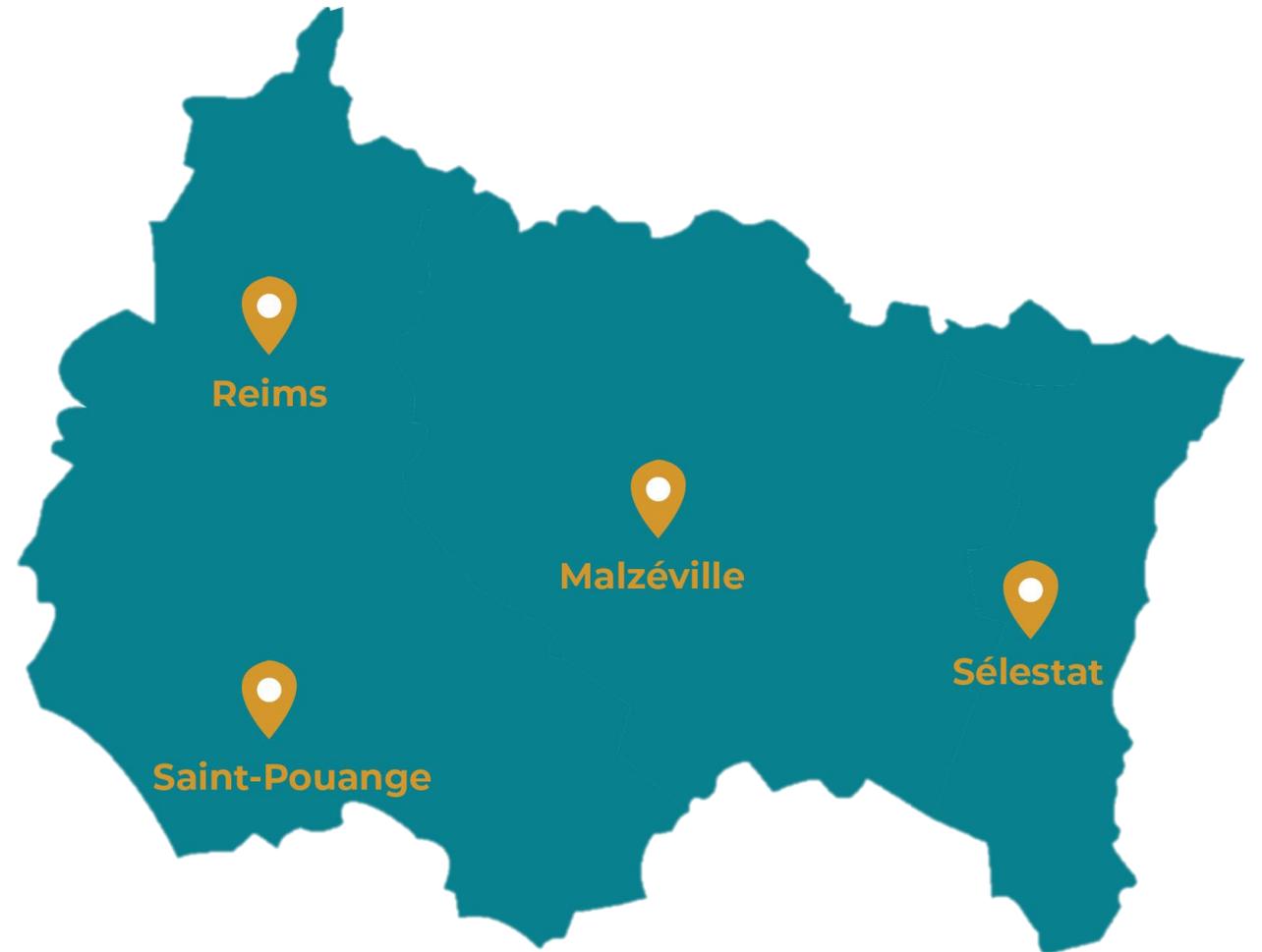
Route de Viélaines
10120 Saint Pouange
09 52 53 78 94

Site de Malzéville

Domaine de Pixierécourt
54220 Malzéville
03 83 33 86 70

Site de Sélestat

6 Route de Bergheim
67600 Sélestat
03 88 82 18 07





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contexte et enjeux

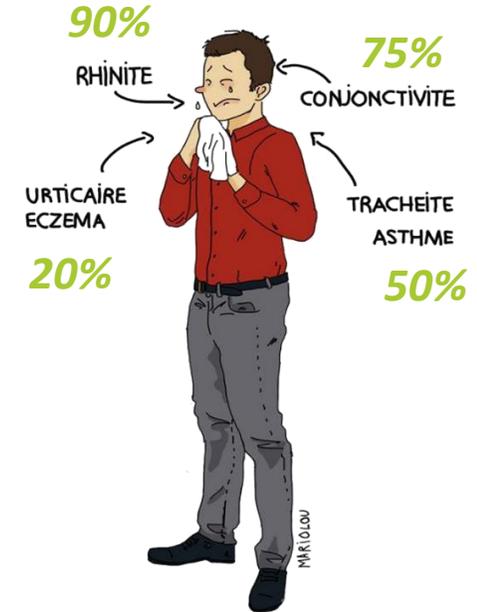
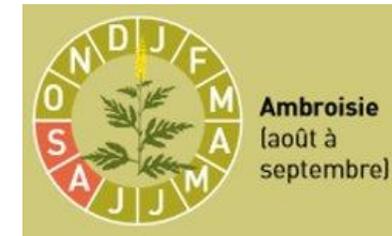


AMBROISIE = PROBLÉMATIQUE SANITAIRE

Des symptômes allergiques sévères!

La **pollinose** est caractérisée par des **réactions allergiques** au niveau des muqueuses respiratoires et oculaires.

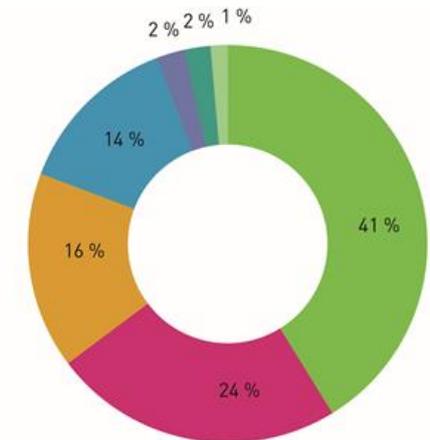
- Il suffit de **5 grains de pollen par mètre cube d'air** pour que les symptômes allergiques apparaissent.



Etude de l'impact médico-économique en Auvergne-Rhône-Alpes 2017

- Nombre de personnes ayant eu recours à des soins : **660 000 personnes** (10% de la population de la région)
- Coût sanitaire Ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes : **40,6 millions d'€**

→ En Grand Est cela pourrait représenter **460 000 personnes** allergiques et **28 millions d'euros** de frais de santé



CYCLE DE VIE DE L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

L'Ambroisie : une plante annuelle

Floraison

Les fleurs sont complètement formées en **août** et les fleurs mâles commencent à émettre du pollen



Août

En fin d'été, de août à octobre, le pollen d'ambroisie est le principal allergène

en moyenne, 3000 semences par pied
capacité de survie de 10 à 30 ans



Croissance

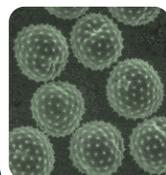
En **été**, elle croît très rapidement en forme de touffe haute et large



Juin-juillet

Pollinisation

L'émission de pollen se poursuit jusqu'en **octobre**, passant par un maximum en septembre (**pic pollinique**)



Septembre

Stade floral

De 10 cm à 2,5m



Levée

Au **printemps**, température, lumière et humidité favorables permettent à l'ambroisie de sortir de terre



Avril-mai

Grenaison

A l'**automne**, les fleurs femelles fécondées donnent des semences (akènes) qui se ressèment, assurant les générations suivantes



Oct.-novembre



Levée jusqu'à août

Habitats et vecteurs de dispersion

Habitats

Elle s'installe sur des zones mises à nus, souvent perturbées par les activités humaines

Bords de routes => des milieux anthropisés

Cultures

Terrains en friches / chantiers

Bords de cours d'eau => un milieu naturel



Vecteurs de dispersion

- les camions, tracteurs, moissonneuses-batteuses, ensileuses (tous les engins qui travaillent le sol)
- **l'eau** ruisselante (bonne flottaison)
- **sacs de semences** contaminés
- les **graines pour oiseaux**
- **crans de chaussures ou bottes**
- **compost, potée fleurie**



AMBROISIE = PROBLÉMATIQUE AGRICOLE



Broyage d'une parcelle envahie par l'ambrosie trifide

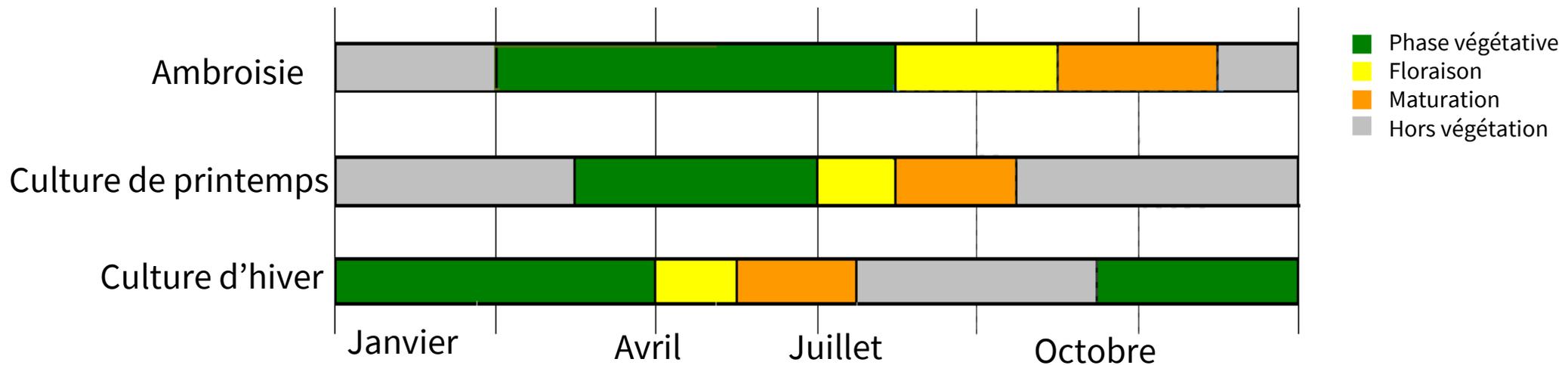
- Une perte de rendement totale ou partielle
- Une dépréciation de la valeur du fonds
- Un déclassement de la récolte ou une réfaction du prix
- Des charges supplémentaires de désherbage et de travail du sol
- Une gestion à long terme conséquente à un stock semencier important et une dormance >10ans
- **Apparition de résistances aux herbicides**



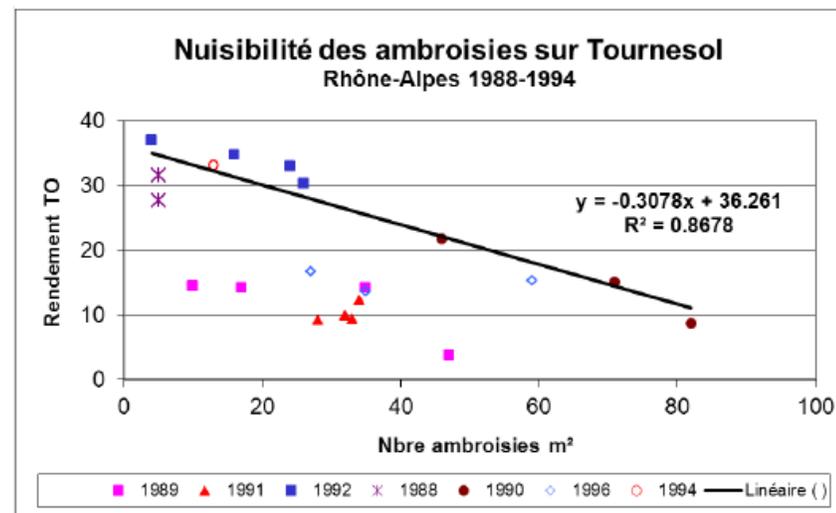
Envahissement dans chaumes de céréales - Isère 2016

Problématique agricole

48% des signalements d'ambroisie en 2020 concernait des parcelles agricoles en France



- Blé ; Orge ; Colza**
- Orge de printemps ; Pois de printemps**
- Sorgho** –nombre de produits limité
- Soja** –nombre de produits limité
- Maïs**
- Tournesol** –proximité botanique



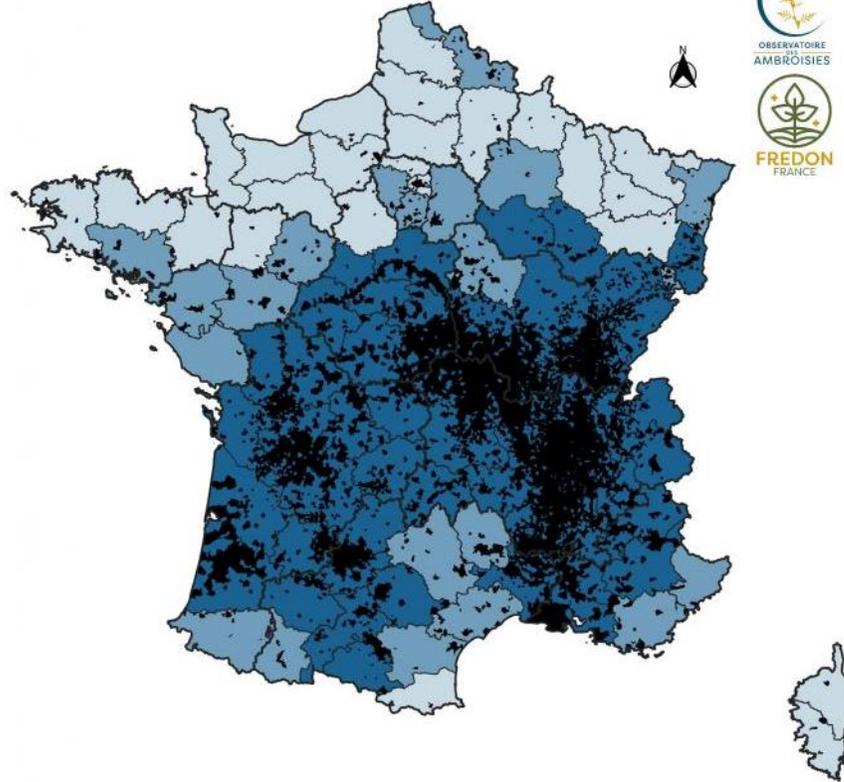
=> Une perte d'environ 3 q/ha par tranche de 10 ambrosies/m²

Bullock et al. (2013) ont estimé un coût annuel à environ **170M€** (perte de rendement et gestion de l'ambroisie par les agriculteurs)

(source : Rapport Anses 2020 - Impacts sanitaires et coûts associés à l'ambroisie à feuilles d'armoïse en France)

Situation en France

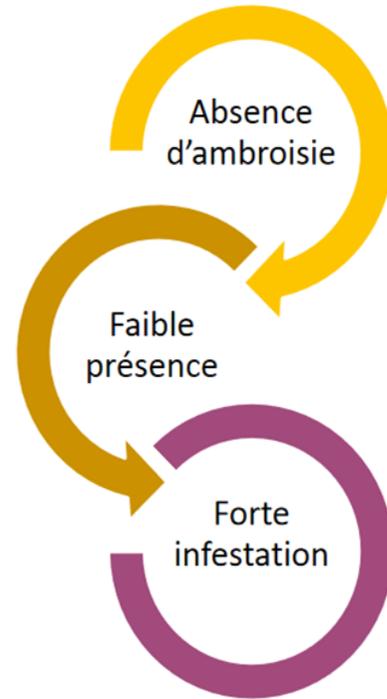
Etat des connaissances sur la répartition de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France entre 2000 et 2020



- Régions
- Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement
- Nombre de commune(s) dans lesquelles il y a eu au moins un signalement, par département
- 0 - 10
- 11 - 50
- 51 et plus

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - avril 2020.
Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise.
Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, réseau FREDON, réseau des CPIE.

Région Grand Est en bordure du front de colonisation



- Prévenir son implantation
VIGILANCE

- Eviter sa dispersion par grenaison
ERADICATION POSSIBLE

- Installation irréversible
RÉDUCTION DES QUANTITÉS DE POLLENS ET DE GRAINES



Réglementation

- **Code de la santé publique** (espèces nuisibles à la santé humaine)

Loi « Modernisation de notre système de santé » (n°2016-41 du 26 janvier 2016)

- **article 57** => introduction d'un chapitre sur les **espèces végétales** et animales **nuisibles à la santé**

- **Décret relatif à la lutte contre les ambrosies** (n°2017-645 du 26 avril 2017)

- 3 espèces visées (*art. D. 1338-1 du CSP*) : **l'Ambrosie à feuilles d'armoïse, l'Ambrosie trifide et l'Ambrosie à épis lisses** => « détermine les mesures susceptibles d'être prises [...] pour prévenir leur apparition [...] ou lutter contre leur prolifération » au niveau local et national

- **Arrêtés préfectoraux prescrivant la lutte obligatoire des ambrosies dans le Grand Est**

Plan de prévention et de lutte contre les ambroisies

Un nouveau plan d'actions en 4 axes :

Objectifs axe 4 :

- **Dynamiser et pérenniser le réseau d'acteurs** (référénts, sentinelles, partenaires)

Objectifs axe 3 :

- **Limiter la production de pollen et donc ses impacts**
- **Limiter la production de semences et donc la prolifération de l'espèce**

Axe 1 prévention et sensibilisation



Objectifs axe 1 :

- Créer un **réseau d'acteurs** (référénts, sentinelles, partenaires)
- Former des **référénts** avec une bonne connaissance de la plante et des moyens de lutte
- Mettre en place une **stratégie de sensibilisation et de communication** vers les professionnels et les citoyens
- Sensibiliser plus largement aux **espèces nuisibles à la santé**

Axe 4 animation



Axe 3 lutte préventive et curative



Axe 2 surveillance



Objectifs axe 2 :

- **Détecter** pour pouvoir gérer ensuite les foyers d'ambrosie
- Connaître et partager les différentes **sources de données**
- **Utiliser ces données pour communiquer** sur la problématique des ambroisies

Rôle de FREDON Grand Est

- FREDON Grand Est anime et coordonne le plan d'actions régional

Rôle d'alerte

- Arrêté préfectoral - article 1 : les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et on bâtis, ayants droit ou occupants sont tenus de prévenir le déplacement des graines d'ambrosie, de mener des actions visant à empêcher la pousse des plants et de détruire sans délais les plants déjà développés.
- Effectuer un contrôle exhaustif des parcelles est impossible
- Protéger le milieu agricole revient aux acteurs et filières

Actions :

- Identifier un **réseau d'acteurs**
- **Animer le réseau** de référents territoriaux
- **Partager** l'information
- Relayer l'information sur la Plateforme de Signalement
- **Inform**er et communiquer
- Favoriser les **actions de coordination**
- **Diffuser la connaissance**
- Favoriser et contribuer à la mise en place **d'actions de prévention, de lutte, de formation et d'information** sur l'ensemble du territoire

Pour les foyers : objectif de **contrôle et de limitation de la dissémination**, pas d'éradication



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Actions en milieux agricoles



GT national semences



Présence de graines dans les lots de **semences** (dont jachères fleuries, potagères, florales, etc.) en circulation en France



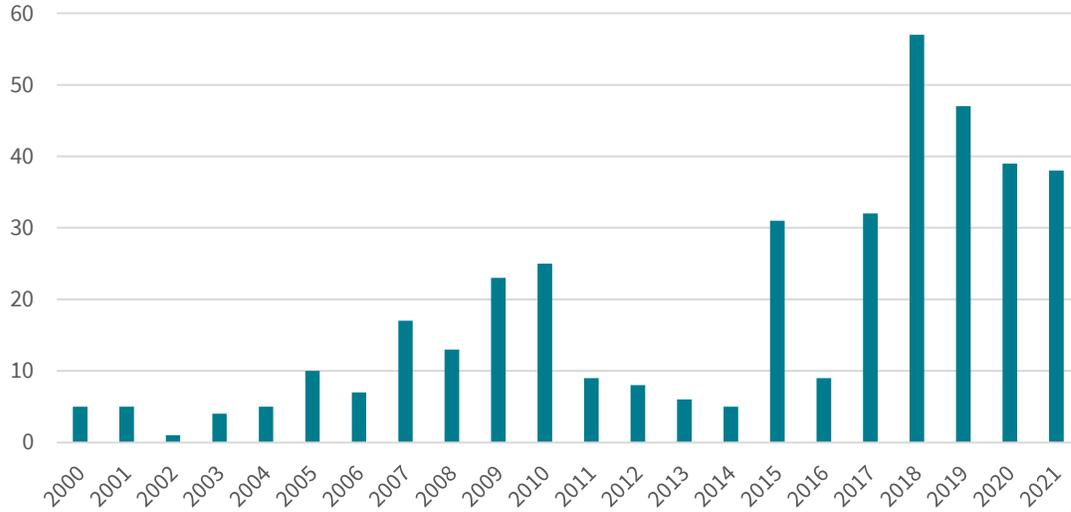
Présence de graines dans les **aliments pour animaux** (élevage, de compagnie et sauvages) en circulation en France



- Création d'un GT national semences par FREDON France début 2022
 - Mise en place d'un plan d'actions

Surveillance

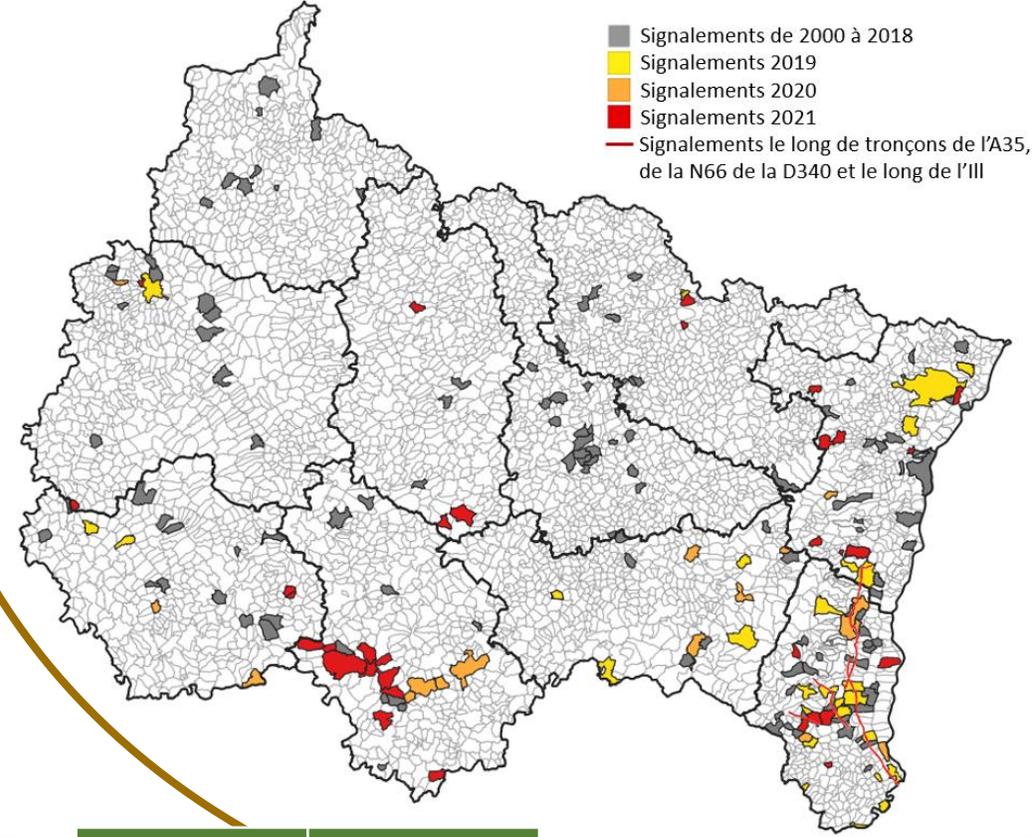
Signalements d'ambrosie à feuilles d'armoise par année



Nombre de plants	Signalements
1	9 (24%)
Inférieur à 10	7 (18%)
Entre 10 et 50	5 (13%)
Supérieur à 50	17 (45%)
Total	38



Présence d'ambrosie à feuilles d'armoise en Grand Est



Département	Total 2000-2021
Haute-Marne	105
Haut-Rhin	103
Bas-Rhin	52
Meurthe et Moselle	37
Marne	27
Aube	26
Vosges	16
Moselle	15
Ardennes	9
Meuse	6

65% des signalements

Focus sur le milieu agricole

Augmentation des signalements de cas en parcelles agricoles

- Foyers de plusieurs ha



Marac (52) : deux parcelles à gibier

Choilley-Dardeney (52) : une dizaine d'hectares sont touchés

Ailleville (10) : plus de 100 hectares concernés

Rochetaillée (52) : les ambrosies sont en bordure de champs, proche de parcelles à gibier

Dambach-la-ville (67) : ambrosie dans des vignes

Saint-Loup-sur-Aujon (52) : Quelques ares dans une parcelles

Wittelsheim (68) : 15 ares plantés en tournesol pour jachère petit gibier concernés

Esclavolles-Lurey (51) : plusieurs parcelles (40 ha) concernés

Présence sous estimée en parcelle agricole

Besoin d'une vision la plus exhaustive possible de notre niveau d'infestation



<https://signalement-ambrosie.atlasante.fr>

Retour d'expérience

Des actions positives

Organisation d'arrachage par des associations en bordure de parcelles

Parutions dans les BSV GC et JEVI

- Mobilisation difficile des agriculteurs
- Résultats discutables

Bordure avec ambroisie
de 50 cm – 1 mètre



Bordure de parcelles de maïs
Esclavolles-Lurey 51

Synthèse

Lutter de manière concertée contre l'ambrosie est une nécessité

Agronomique : plante concurrentielle des cultures

Citoyenne : en raison des problèmes sanitaires

Des moyens de lutte existent

mécaniques et chimiques

en culture et intercultures

et en évitant les disséminations des graines

Dans les parcelles très infestées

leur mise en œuvre n'est pas simple

leur efficacité immédiate est à évaluer en tenant compte

des conditions climatiques

des infestations

leur mise en œuvre optimale doit être permanente

tous les ans

sur toutes les cultures pour espérer une décroissance des potentiels de graines dans les sols

Ce qui engendre pour les agriculteurs, acteurs territoriaux, gestionnaires des surcoûts



Echanges

Comment accompagner les acteurs
du milieu agricole pour une lutte
efficace contre l'ambroisie ?

Quels besoins ?

- Outils internes
- Communication dans les BSV/journaux agricoles
- Outils Terres Inovia
 - Vidéos, webinaire, diaporamas, pages internet, ...
- Boîte à outil ?



Vos contacts FREDON Grand Est

Louis AUDREN

Responsable du projet

basé à Reims
zone *Ardennes / Marne*

06 89 33 23 05
louis.audren@fredon-
grandest.fr

Aby-Gaëlle HAGHEBAERT

basée à St Pouange (10)
zone *Aube / Haute-Marne*

06 73 81 96 61
a-g.haghebaert@fredon-
grandest.fr

Vanille TADDEI

basée à Malzéville (54)
zone *Lorraine*

07 54 38 82 81
vanille.taddei@fredon-
grandest.fr

Elise VANNETZEL

Directrice générale

basée à Reims

06 79 23 74 54
elise.vannetzel@fredon-
grandest.fr

Alix D'AUDEVILLE

basée à Sélestat (67)
zone *Alsace*

06 71 34 71 50
alix.audeville@fredon-
grandest.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Merci de votre attention !

